



**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES**

Dossier suivi par Loïc PLUSQUELLEC  
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr  
Tél : 04 50 53 75 20

**Nos Réf :** LP/CB

**COMITES DE VILLAGE 2023**

**ARGENTIÈRE – LA JOUX – LES ILES – LES GRASSONNETS  
LES CHOSALETs – MONTROC**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2023**

**Présents :**

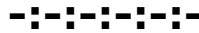
- Aurore TERMOZ – 1<sup>re</sup> Adjointe – Service aux personnes et Finance
- Charlotte DEMARCHI – 3<sup>ème</sup> Adjointe – Logement
- Karine MIEUSSET – 4<sup>ème</sup> Adjointe – Ressources humaines et Tourisme
- Michèle RABBIOSI – 6<sup>ème</sup> Adjointe – Vie quotidienne et Protocole
- Patrick DEVOUASSOUX – 8<sup>ème</sup> Adjoint – Travaux
- Elisabeth ALVARINAS – 9<sup>ème</sup> Adjointe – Aînés
- Léa DEVOUASSOUX – Conseillère déléguée – Communication
- Philippe CHARLOT-FLORENTIN – Conseiller municipal – Transport et Mobilité

**Services:**

- Jonas DEVOUASSOUX – Collaborateur à la direction général des Service
- Antoine BEIS – Secrétaire au cabinet du Maire
- Loïc PLUSQUELLEC – Directeur des infrastructures et des services techniques
- Aymeric SAUVAGE – Directeur adjoint des systèmes d’information et de communication
- Nathalie ROBERT – Assistante de la direction générale des services à la Maison du Village d’Argentière
- Intervenant extérieur – CHAMONIX MOBILITÉ

**Excusés :**

- Éric FOURNIER – Le Maire
- Jonathan CHIHI – RAVANEL – 2<sup>ème</sup> Adjoint – Relation Administrative et Participation citoyenne
- Bernard OLLIER – 5<sup>ème</sup> Adjoint – Aménagement, Environnement, Énergie renouvelable
- Claude JACOT – 7<sup>ème</sup> Adjoint – Sécurité et Montagne
- Elodie BAVUZ – Conseillère déléguée – Suivi investissement
- Elisabeth CHAYS – Conseillère déléguée – Administration générale
- Laurent COLLIGNON – Conseiller délégué – Forêt, Agriculture, Moyenne montagne
- Jean-Michel COUVERT – Conseiller délégué – Urbanisme
- Marie-Noëlle FLEURY – Conseillère déléguée – Sport, Economie circulaire, Déchet
- Juliette MARTINEZ – Conseillère déléguée – Culture et Animation
- Aurélie BEAUFOUR – Conseillère municipale – Sport
- Pierre CARRIER – Conseiller municipal
- Yvonick PLAUD – Conseiller municipal
- Hervé VILLARD – Conseiller municipal – Transition écologique et énergétique



Patrick DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

## **PROJETS POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE**

- Amélioration des transports publics
- Centenaire des Jeux Olympiques de 1924
- Logements
- Fibre optique

## COMMUNICATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Réunions publiques :  
Pôle d'excellence des sports de montagnes  
Centre de tri postal  
OAP des Saubérands
- Enquêtes publiques :  
Cimetière d'Argentière  
Révision du PLU  
Règlement Local de la Publicité Intercommunal (RLPi)
- Élections Européennes le 9 Juin 2024

Plus d'informations vous seront données dans vos boîtes aux lettres

## RÉALISATIONS FAITES OU EN COURS EN 2023

- Aménagement du Parking du Tour
- Aménagement du pont de la Joux
- Aménagement du cabinet médical d'Argentière

## RÉALISATIONS A PARTIR DE 2024

- Déconstruction des Grands Montets
- Travaux de la traversée d'Argentière
- Déconstruction du tennis des Iles
- Agrandissement du cimetière d'Argentière (Enquête publique)
- Logements permanents

# Débat : questions / réponses

## SÉCURITÉ

<p>Le stationnement des camping-cars ainsi que celui des camions « maison » au bord de l'Arve parking des Grands Montets est un réel problème à Argentière et plus généralement dans la Vallée de Chamonix (incivilités, agressions verbales, alcoolisation des individus, chiens divagants, déchets, vidanges sauvages des WC ...). Existe-t-il un emplacement de stationnement pour ces véhicules ? Quelle est la réglementation ?</p>	<p>Les camions « maison » peuvent s'installer au camping des Molliasses. Seul ce site leur est réservé. Les polices environnementale et municipale sont limitées devant ce problème qui est en constante augmentation à cause des réseaux sociaux et des nouvelles applications. Il faut que le Préfet soutienne la mairie de Chamonix dans ces actions. Des aires de services pour camping-cars ont été réalisées pour résoudre les problèmes de salubrité. La première est située à côté du Carrefour Market et la seconde au Parking de Lognan.</p>
<p>Le parking de l'école d'Argentière est trop petit pour que tous les parents d'élèves puissent se stationner, c'est pour cela que le parking du restaurant d'en face est utilisé. Il n'y a pas de passage piéton. Est-il possible de matérialiser l'école ?</p>	<p>Il faudra voir avec les services techniques et du département ce qu'il est possible d'aménager pour la traversée de l'école car c'est une route départementale. Nous vous informons que les sapin au fond de la cour seront coupés ainsi que ceux côté Arve, Un réaménagement avec des arbustes sera fait dans l'été.</p>
<p>Le pont de Montroc ainsi que les berges de l'Arve sont en mauvais état suite aux intempéries du 14 novembre 2023. Des travaux sont-ils prévus ?</p>	<p>Le haut de la vallée a été fortement impacté par ces intempéries. Actuellement une reconstruction provisoire a été faite mais de gros travaux vont être engagés par le Mairie et SM3A qui s'occupe de l'Arve et de ses affluents.</p>
<p>Le parking de la Vormaine est un camping sauvage l'été et totalement insalubre. Qu'envisage la Mairie ?</p>	<p>Le parking de la Vormaine est privé. La Mairie prendra contact avec la Vormaine pour trouver une solution pérenne.</p>

## AMÉNAGEMENT PUBLIC ET ENTRETIEN

<p>Où en est le projet d'aménagement de la place de la gare SNCF à Argentière ?</p>	<p>Le projet de l'aménagement de la plateforme SNCF est toujours à l'étude. Une réunion de concertation avec les riverains sera programmée avant le début du chantier. Un aménagement paysager est envisagé et la réhabilitation de la maison des gendarmes se fera en logement ainsi que le quai d'embarquement pour les bus qui sera décalé vers l'UCPA pour la montée. L'arrêt de bus en face (à la descente) se trouve sur un terrain privé, il faudra voir les possibilités.</p>
<p>Que pouvez-vous nous dire sur l'aménagement du Parking des Grands Montets ainsi que la construction des nouvelles gares ?</p>	<p>C'est un projet que la Mairie veut réaliser avec la collaboration des riverains et de tous les acteurs ainsi que les services de la Mairie et des transports urbains. Une réunion publique a eu lieu à Argentière pour parler du nouveau projet de construction des différentes gares des Grands Montets. Durant les travaux, le transport des matériaux se fera soit par un blondin soit par la Pierre à Rick. L'accès Chamonix Mont Blanc Hélicoptère et la Crémierie se fera par l'accès d'hiver chemin de la Glacière. La Mairie sera à l'écoute des riverains durant la période des travaux. Un contrôle d'accès au chemin des Carterons et des Arbérons est envisagé pour leur sérénité.</p>
<p>Comment la Mairie va gérer le flux de voiture sur le parking gratuit des Chosalets et qui est rapidement saturé ?</p>	<p>Pour le moment, aucun projet n'est à l'étude. La Mairie n'envisage pas de le mettre en enclot.</p>
<p>Le cantonnier du Tour n'a plus de local suite à la construction de la nouvelle gare. Qu'est-il prévu pour lui ?</p>	<p>Les services techniques vont se pencher pour trouver un nouveau local.</p>

## LOGEMENT ET BÂTIMENT PUBLIC

Que va devenir l'ancienne garderie d'Argentière ?	Pour le moment aucun projet n'a été arrêté en ce qui concerne l'avenir de l'ancienne crèche d'Argentière. La mairie aimerait que le projet futur soit en lien avec les activités du centre du village. Pour le moment dans l'ancienne garderie se déroulent différentes activités (yoga, music, l'association des bruyères). Une étude de rénovation énergétique est en cours.
Quel est l'avenir du Tennis des îles ?	Un projet est en cours pour la création d'une zone artisanale (intérieur et extérieur). Il est envisagé de faire des lots mais cette décision sera prise en conseil communautaire. Une esquisse du projet a été réalisée en 2021. Le projet administratif est fini et le PLU a été changé. Un questionnaire a été réalisé avec les entreprises pour savoir le besoin présent et futur. Deux entreprises occupent actuellement les anciens locaux. Soit la Communauté de commune construit les locaux et loue aux entreprises en fonction de leurs besoins, soit les entreprises construisent leur propre bâtiment en uniformité architectural. Sur le terrain actuel, il est possible de faire 12 lots. Le fait de détruire le bâtiment actuel permettra de reconstruire un bâtiment plus discret et de réaliser un aménagement paysager. Une réunion avec les riverains se fera au printemps 2024 avant le début du chantier.
<b>DIVERS</b>	
Est-il possible d'envisager de mettre tous les services sur la Via Cham (bus, parking, sport, ski, cantine)?	C'est une bonne question. Il faut voir les possibilités avec tous les services concernés.

Il est 22H00, clôture de la séance.

Le conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

